

Le Dauphiné Libéré - Ardèche, du 22 octobre 2019



Photo Le DL/Michel CAPELASSE

SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

Le commerce non sédentaire en réunion

La Chambre de commerce et d'industrie s'est installée, lundi 21 octobre, à Saint-Jean-de-Muzols pour une journée d'information auprès des responsables des marchés. Les représentants des commerçants ambulants du secteur Drôme-Ardèche étaient une trentaine à se présenter pour un compte rendu des aspects économiques du commerce non sédentaire : lois, règlements et droits qui régissent les marchés, comment les respecter et les faire respecter, statuts juridiques et fiscaux (loi Pinel).... Trois intervenantes menaient les débats : Monique Rubin, présidente de la fédération nationale des marchés de France (FNMF), une organisation patronale nationale, et présidente de la structure Drôme-Ardèche, avec Nadine Villier, la secrétaire nationale, et Lou Van Assche, présidente de l'association Aime ton marché.